

IMMALDI & COMPAGNIE
Société par Actions Simplifiée au capital de 100.000.000 euros
Siège social : 527, rue Clément Ader, Parc d'Activité de la Goële
77230 Dammartin-en-Goële
378 568 638 RCS Meaux

(La « Société »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DU PRESIDENT

Le vendredi 11 avril 2025,

La société ALDI, en sa qualité de Président de la Société, représentée par Monsieur Hans Pollet, a pris les décisions ci-après portant sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Transfert du siège social ;
- Modification corrélative de l'article 4.1 des statuts ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président prend les décisions suivantes :

1. TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Le Président rappelle, qu'aux termes des dispositions de l'article 4.2 des statuts, le siège social de la Société peut être transféré en tout autre endroit en France par simple décision du Président qui est investi des pouvoirs nécessaires pour modifier en conséquence les statuts, sans qu'il soit besoin d'une ratification par décision de l'associé unique ou décision collective des associés.

Le Président décide, en conséquence, de transférer le siège social de la Société du « 527, rue Clément Ader, Parc d'Activité de la Goële - 77230 Dammartin-en-Goële » au « 33, rue des Vanesses - Bâtiment Exelmans - 93420 Villepinte », à compter de ce jour.

2. MODIFICATION CORRELATIVE DE L'ARTICLE 4.1 DES STATUTS

En conséquence, le Président décide de modifier comme suit l'article 4.1 des statuts :

« **ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL**

4.1 *Le siège social est fixé au 33, rue des Vanesses - Bâtiment Exelmans - 93420 Villepinte. »*

Le reste de l'article demeure inchangé.

3. POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES

Le Président donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal afin d'effectuer ou de faire effectuer toutes les formalités légales consécutives aux présentes décisions.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

Le Président



La société ALDI
Représentée par Monsieur Hans Pollet